

**Séance publique du 7 juillet 2003**

**Délibération n° 2003-1301**

commission principale : déplacements et urbanisme

objet : **Travaux électriques et de génie civil, maintenance de sources lumineuses, travaux de peinture de supports et accessoires de signalisation lumineuse, travaux de raccordements des contrôleurs de feux, de caméras et de panneaux à message variable sur le système de régulation Criter, maintenance et évolutions des systèmes centraux et des équipements de réseaux du PC régulation, PC tunnels et bornes**

service : Direction générale - Direction de la voirie

## Le Conseil,

Vu le rapport du 18 juin 2003, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La direction de la voirie doit procéder au renouvellement des marchés annuels arrivant à échéance au 31 décembre 2003. Ces marchés concernent :

- les travaux électriques et de génie civil nécessaires à l'investissement de la signalisation lumineuse et des équipements de contrôles d'accès bornes et barrières,
- la maintenance de sources lumineuses des équipements de signalisation lumineuse,
- les travaux de peinture de supports et accessoires de feux tricolores,
- les travaux de raccordements des contrôleurs de feux, de caméras et de panneaux à message variable sur le système de régulation Criter,
- la maintenance et l'évolution des systèmes centraux et des équipements de réseaux du poste de commande régulation, du poste de commande tunnels et bornes.

Ces prestations pourraient faire l'objet de marchés à bons de commande qui seraient conclus par voie d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40 et 58 à 60 du code des marchés publics, pour l'année 2004 avec possibilité de reconduction expresse pour les années 2005 et 2006, suivant la répartition ci-après :

[illegible]

|                                                                                                                                                              |             |             |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| <b>travaux de peinture de supports et accessoires de signalisation lumineuse</b>                                                                             |             |             |
| marché unique                                                                                                                                                | 40 700 €    | 162 800 €   |
| <b>travaux de raccordements des contrôleurs de feux, de caméras et de panneaux à message variable sur le système de régulation Criter</b>                    |             |             |
| marché unique à deux lots techniques                                                                                                                         |             |             |
| lot n° 1 : fourniture et installation de matériels de réseau et extension du système de régulation Criter                                                    | 1 625 500 € | 6 502 000   |
| lot n° 2 : travaux de génie civil et pose de fourreaux                                                                                                       |             |             |
| <b>maintenance et évolutions des systèmes centraux et des équipements de réseaux du poste de commande régulation, du poste de commande tunnels et bornes</b> |             |             |
| marché unique à deux lots techniques :                                                                                                                       |             |             |
| lot n° 1 : maintenance et évolutions des systèmes informatiques temps réel, des réseaux locaux, des concentrateurs et automates                              |             |             |
| lot n° 2 : maintenance et évolutions des équipements actifs de réseaux terrain                                                                               | 380 000 €   | 1 520 000 € |

Vu lesdits dossiers de consultation des entrepreneurs ;

Vu les articles 33, 39, 40, 58 à 60 et 72-I-ler du code des marchés publics ;

Vu sa délibération n° 2001-0009 en date du 18 mai 2001 ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et urbanisme ;

#### DELIBERE

**1° - Accepte** les dossiers de consultation des entrepreneurs sus-visés.

**2° - Décide :**

a) - de traiter le renouvellement des marchés :

- travaux électriques et de génie civil,
- maintenance de sources lumineuses,
- travaux de peinture de supports et accessoires de signalisation lumineuse,
- travaux de raccordements des contrôleurs de feux, de caméras et de panneaux à message variable sur le système de régulation Criter,
- maintenance et évolutions des systèmes centraux et des équipements de réseaux du PC régulation, PC tunnels et bornes,

par voie d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles 33, 39, 40, 58 à 60 et 72-I-ler du code des marchés publics,

b) - que les offres seront jugées par la commission permanente d'appel d'offres créée par la délibération n° 2001-0009 en date du 18 mai 2001.

**3° - Les dépenses** au titre de ces marchés seront prélevées sur les crédits à inscrire au budget de la Communauté urbaine - sections de fonctionnement et d'investissement- exercice 2004 et éventuellement exercices 2005 et 2006 au titre de opérations concernées.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,